

Aethina tumida

Aethina tumida, appelé aussi petit coléoptère des ruches, est un insecte coléoptère originaire d'Afrique sub-saharienne. Il appartient au genre des méligèthes et à la famille des *nitidulidae*. Il parasite les colonies d'abeilles mellifères. Dans son aire de répartition d'origine, il n'est pas considéré comme un fléau majeur : *Apis mellifera scutellata* (l'abeille de la partie méridionale de l'Afrique) a développé un comportement de défense naturel qui la pousse à tuer et recouvrir de propolis les coléoptères qui sont ensuite évacués hors de la colonie tout comme les œufs et les larves du parasite. Un tel comportement n'est pas observé chez *Apis mellifera mellifera* pour laquelle le petit coléoptère est considéré comme une espèce invasive. Aucune stratégie de lutte n'a été observée jusqu'alors.

Morphologie du petit coléoptère des ruches

Adulte, le coléoptère est brun foncé à noir et mesure en moyenne 5 mm de long et 3 mm de large. Sa couleur est cependant plus claire juste après l'émergence. Les œufs mesurent 1,5 mm de long par 0,25 mm de large. Les larves (photo de gauche)

sont blanches avec une rangée d'épines dorsales et 2 épines arrière et peuvent atteindre jusqu'à 1 cm de long. À ne pas confondre avec la larve de fausse-teigne (à droite) qui, quant à elle, possède 5 paires de ventouses ventrales.



Larve du petit coléoptère des ruches



Larve de fausse-teigne

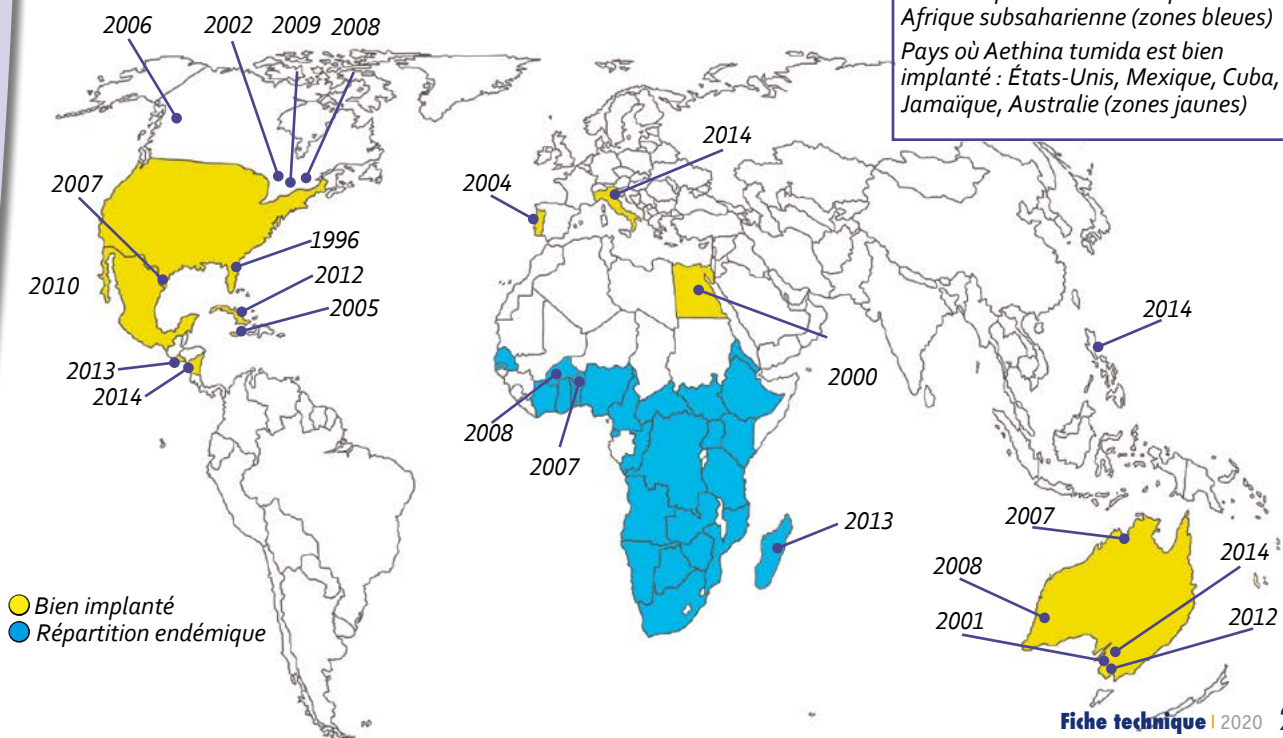
Distribution mondiale

Aethina tumida a été importé accidentellement en Caroline du Sud en 1996. Depuis, le petit coléoptère se répand sur la planète et est arrivé en Europe, au Portugal, en 2004 et en Italie en 2014. Transhumance, pollinisation, commerce de matériel biologique (reines et abeilles) et commerce de cire sont autant de vecteurs d'expansion du petit coléoptère.

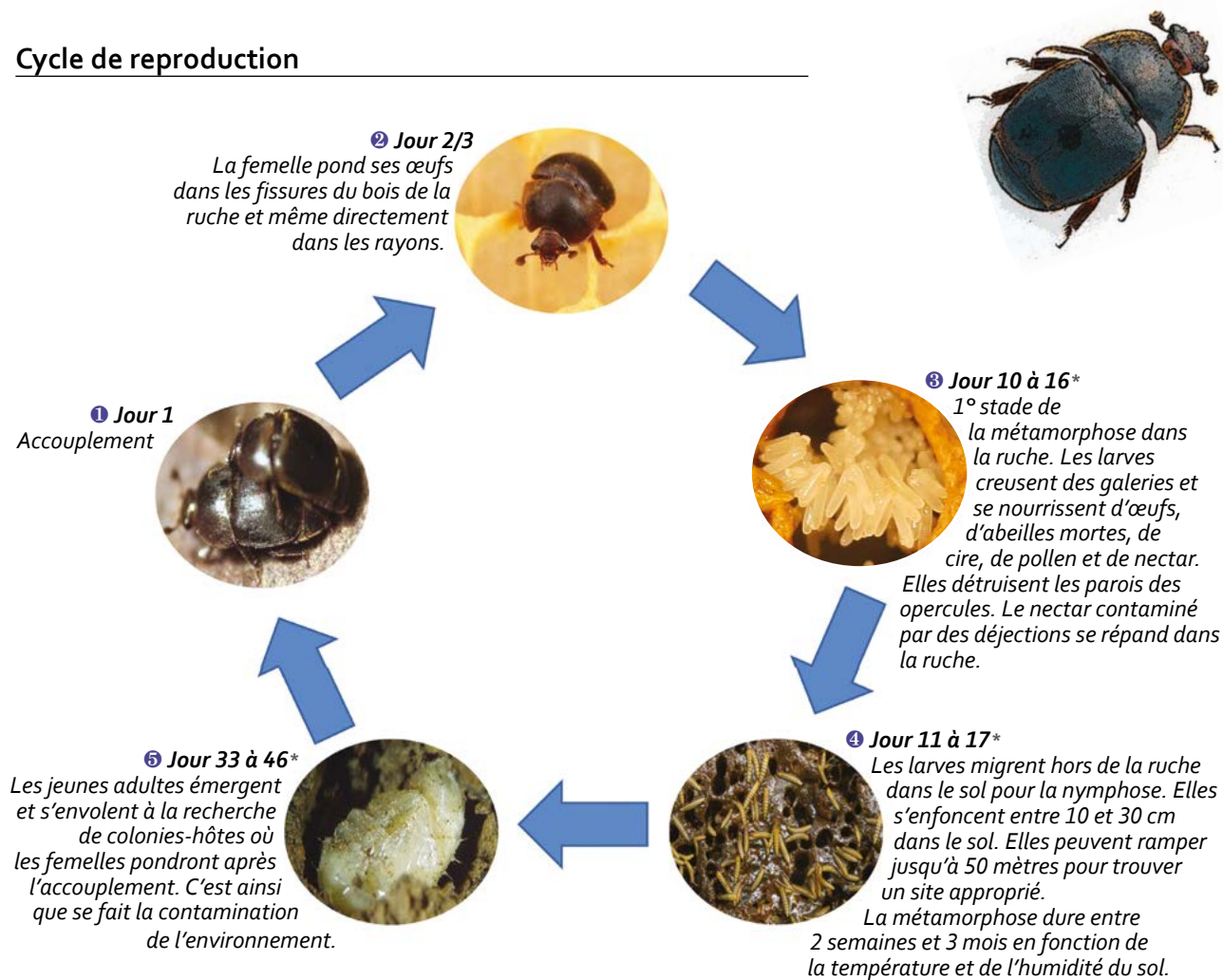
Répartition mondiale du petit coléoptère

Aire de répartition endémique en Afrique subsaharienne (zones bleues)

Pays où *Aethina tumida* est bien implanté : États-Unis, Mexique, Cuba, Jamaïque, Australie (zones jaunes)



Cycle de reproduction



*Valeurs indicatives qui peuvent varier en fonction de nombreux paramètres (offre en nourriture, température, climat, etc.)

Une même femelle peut pondre jusqu'à 6 fois au cours de la saison. En hiver, les coléoptères ont la faculté d'hiverner au sein même de la grappe hivernale.

L'impact d'*Aethina tumida* sur les colonies infestées

Les principaux dommages causés aux colonies et au miel par le petit coléoptère des ruches sont dus à l'activité d'alimentation des larves. Une forte infestation peut compromettre rapidement la survie de la colonie, même si elle est fortement peuplée. Les larves détruisent les constructions de cire et défèquent dans le nectar ce qui le rend impropre à la consommation (fermentation, odeur caractéristique d'orange pourrie). Gare aux stocks de cadre et aux ruches abandonnées qui représentent des foyers d'infestation.

Surveillance, lutte et protection

Se tenir informé de l'avancement des foyers d'infestation sur les sites de l'ANSES ou de l'AFSCA.

https://sitesv2.anses.fr/en/system/files/figure-3-protection-area-sicily_18-07-19.pdf

<http://www.afsca.be/apiculture/santeanimale/#aethina>

Toujours bien surveiller les ruches même si aucune alerte n'a été émise. Ce sont les parties les plus sombres de la ruche et les anfractuosités où se trouvent les déchets non éliminés par les abeilles qui hébergent principalement *Aethina*.



Les procédures d'importation de matériel génétique doivent être scrupuleusement respectées.

En cas de constatation d'infestation de ruche par *Aethina*, il faut prévenir sans délai l'Unité Locale de Contrôle (ULC) dont dépend le rucher.

MOTS CLÉS :
fiche technique, *aethina tumida*, parasite, stressueur